AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -2-9-66 531693

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

ABONNEMENT ANNUEL
25 francs

N° 72 - Septembre I966/40

CONSERVATION DES POMMES DE TERRE DE CONSOMMATION

Durant la conservation des pommes de terre plusieurs maladies peuvent se développer sur les tubercules : Mildiou, Alternaria, Fusariose, etc... ou Pourritures bactériennes.

Certaines de ces maladies, telles que le Mildiou ou l'Alternaria, sont apportées par les tubercules eux-mêmes; d'autres, telles que la Fusariose et autres pourritures, ont pour origine des locaux et emballages dans lesquels ont été entreposés des pommes de terre contaminées l'année précédente.

C'est pourquoi certaines précautions doivent être prises en vue d'empêcher ou limiter ces attaques :

- Le défanage permet d'éviter les contaminations tardives de Mildiou sur les tubercules.

- Si le défanage chimique n'a pas été effectué il convient d'attendre la complète mâturité des pommes de terre avant de procéder à l'arrachage. Récoltés plus tôt ces tubercules ont une peau plus mince et sont donc plus sensibles aux agents de pourritures.

- L'arrachage doit être effectué par temps sec, dans la mesure du possible. Dans tous les cas les tubercules doivent être ressuyés et triés.

- Les emballages et locaux de conservation seront désinfectés avec une solution de formol à 6 % ou de crésyl à 10%. La désinfection peut être obtenue dans les locaux en y faisant brûler du soufre (I25 g par m3). Dans ce cas laisser le local hermétiquement clos pendant 24 heures.

- Ce même local doit être obscur, aéré, sans humidité excessive, protégé contre le gel, mais où la température se maintient entre 2° et 8°.

- Les tubercules , entreposés en couche de 50 cm, peuvent être saupoudrés à la chaux afin de réduire l'humidité.
Le tas sera remanié si nécessaire en profitant d'une journée sèche. Pendant l'opération on éliminera tout tubercule d'apparence suspecte.

L'égermage chimique peut être réalisé à l'aide d'un produit commercial vendu sous le nom d'antigerme.

Le Contrôleur : M. BEZUT

CULTURES MARAICHERES

INFORMATIONS -

TEIGNE DU POIREAU : Poursuivre les traitements déjà recommandés contre ce parasite.

MOUCHE DE L'OIGNON : Continuer à traiter contre ce ravageur en se référant à la note n° 69, 2ème supplément du mois de juin 1966.

SEPTORIOSE DU CELERI : Des attaques de Septoriose peuvent avoir lieu à la suite des récentes pluies de fin de mois. Des traitements doivent être appliqués en se référant aux notes n° 66 et 67 quant au choix des fongicides à utiliser.

Les Contrôleurs : P. CHRESTIAN - J.LAVY

.../...

P226

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Directeur-gérant : L. Bouyx.

PSYLLE DU POIRIER

Nous rappelons que cet insecte fait preuve d'activité très tard en arrière saison. La lutte contre le Psylle ne doit pas être relachée.

TRAITEMENTS DE PRECUEILLETTE DES FRUITS A PEPINS
(Poires et Pommes)

Un certain nombre de maladies cryptogamiques contaminent les fruits avant ou pendant la cueillette.

Elles provoquent des pourritures qui apparaissent pendant la période de conservation.
Pour éviter le développement de ces maladies :

- Appliquer avant la cueillette un traitement soigné des fruits avec un anticryptogamique de synthèse recommandé pour combattre les tavelures.

Répéter ce traitement si la cueillette se prolonge pendant plusieurs semaines.

- Cueillir les fruits avec soin : attention aux coups d'ongle.

RAPPEL DE TRAITEMENTS
(Toutes zones, sauf Aveyron et Lozère)

MOUCHE DES FRUITS et TORDEUSE ORIENTALE

Les conditions climatiques restent favorables. La Mouche des fruits risque encore de contaminer les fruits non récoltés (pommes, poires, pêches). La protection contre ce ravageur doit être renouvelée.

Il en est de même pour la Tordeuse orientale dans les zones où cet insecte se montre virulent.

MOUCHE DE L'OLIVE

La Mouche de l'olive est particulièrement active dans certains secteurs de la Circonscription.
Effectuer une nouvelle pulvérisation insecticide.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE